

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an .....	30 fr.
Six mois .....	16
Trois mois .....	8
Poste :	
Un an .....	35 fr.
Six mois .....	18
Trois mois .....	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.  
Réclames, — : 30  
Faits divers, — : 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la réimpression  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Octobre 1875.

## L'EMPEREUR GUILLAUME EN ITALIE.

Le gouvernement de Victor-Emmanuel et les libéraux de l'Italie viennent de recevoir le souverain du nouvel empire d'Allemagne ; le voyage, tant de fois annoncé et toujours ajourné, est accompli ; on a organisé l'enthousiasme ; il a fait explosion à Milan... Ce voyage est un événement par l'inspiration dont il est l'ouvrage et par les conséquences qu'il aura. L'Europe s'en occupe ; si nous avions de vrais hommes d'Etat à la tête de nos affaires, il éveillerait vivement leurs sollicitudes. Attendez-vous à du délire sur les pas de l'empereur Guillaume ; les transports du libéralisme italien ne connaîtront plus de bornes ; il se prosternerait devant le César de la Germanie ennemi de la France, ennemi du Pape ; double séduction pour les nouveaux maîtres de la Péninsule !

Les illuminations italiennes à chacune de nos défaites, il y a cinq ans, n'ont pas diminué la tendresse de nos révolutionnaires pour les Italiens ; tenez donc pour certain qu'ils ne trouveront rien à redire aux démonstrations d'allégresse, de dévouement et d'amour qui éclateront autour du roi de Prusse. Les révolutionnaires comprennent le patriotisme d'une façon, nous le comprenons d'une autre.

Nous n'aimons pas qu'on offense notre patrie ; or, elle est offensée par la révoltante ingratitude de ceux qu'elle a comblés de ses bienfaits. Que serait sans nous Victor-Emmanuel ? Un très-petit roi de Sardaigne. Si l'Italie, toujours vaincue et toujours récompensée, est devenue un royaume étendu, à qui le doit-elle ? A nos armes. Dix ans après, les Subalpins ont profité de nos revers pour déchirer les traités et enfoncer les portes de Rome ; ils ont battu des mains quand nous étions les victimes de l'incurie et de la dé-

mence impériales, quand la botte de l'envahisseur allemand nous écrasait, et maintenant ils s'apprentent à fêter ceux qui nous ont pris deux provinces et qui voudraient nous en prendre encore ! Ils échappent au poids du bienfait en adorant les traces de notre ennemi ; ils aiment notre vainqueur comme pour s'affranchir du souvenir de nos services. Cela ne déplaît pas du tout à nos libéraux ; il y a entre eux, le Quirinal et M. de Bismark, un lien très-étroit et qui explique tout : c'est la haine de l'Eglise.

La presse officieuse du gouvernement italien a parlé ; elle salue dans Guillaume « l'allié de l'Italie », le chef de la grande lutte contre le catholicisme : c'est ce que l'on appelle aujourd'hui la lutte de la civilisation contre la barbarie, de la lumière contre la nuit. Il s'agit de mieux s'entendre et de mieux combiner l'action. Le chancelier de Berlin trouve que le gouvernement de Victor-Emmanuel n'a pas mal travaillé, mais la politique italienne lui paraît manquer de décision ; il rend hommage aux perfides habiletés du Quirinal, mais il croit que l'heure est venue d'imiter sa manière, de déployer sa brutalité, de frapper les grands coups : la vieillesse avancée de l'auguste Pontife inspire au chancelier de Berlin des pensées d'une croissante énergie. Si nous en croyons les officieux de l'autre côté des Alpes, le libéralisme italien reconnaît définitivement l'empereur Guillaume comme le porte-étendard qu'il faut suivre au nom de l'honneur même de l'humanité, au nom des intérêts particuliers de la Péninsule ; il faut choisir entre César et le Pape, et le libéralisme italien est pour César : c'est de ce côté-là qu'il trouve les vraies conditions de l'indépendance et de la grandeur de l'Italie.

Ceci est le renversement de l'histoire et même un démenti donné à nos souvenirs contemporains. Y a-t-il eu quelque chose de plus menacé que la patrie italienne lorsque les empereurs d'Allemagne, tournant contre elle leurs convoitises, l'enveloppaient tantôt de leurs ruses, tantôt de leurs violences ? Que d'efforts, que de querelles et de prétextes pour l'asservir ! Qui donc lutta constam-

ment pour elle ? Qui fut son bouclier ? Le Saint-Siège....

Mais pendant que l'Italie oublie son histoire, le germanisme n'oublie pas la sienne. L'empereur Guillaume à Milan peut se souvenir que des empereurs d'Allemagne se sont fait couronner rois des Lombards et qu'ils ont souvent déclaré avoir besoin de s'étendre en Italie. Des prétentions de ce genre n'appartiennent pas seulement aux époques lointaines ; elles se sont fait jour de nouveau dans ces dernières années. Le livre du général La Marmora, si désagréable à Berlin, a révélé de graves paroles prononcées en 1864 par le comte de Schleinitz : « En Prusse, disait celui-ci, beaucoup de personnes croient que le quadrilatère est nécessaire à la défense des intérêts allemands... Si l'Autriche, ajoutait-il, s'était décidée à un accommodement pour la Vénétie, la Prusse n'y aurait mis aucun obstacle. Mais, dans ce cas, il y aurait eu à combiner les meilleurs moyens pour garantir les intérêts allemands vers l'Adriatique. »

On peut se rappeler que Louis-Napoléon s'arrêta, en 1859, dans l'exécution de son fameux programme devant les observations de la Prusse. La publication d'une carte géographique de l'Italie avec une province italienne marquée comme possession allemande a été une sorte de préparation à laquelle on n'a pas assez pris garde ; la part à faire à l'Allemagne du côté de l'Adriatique est un travail secret qui de temps en temps se laisse voir, puis se cache pour reparaitre encore. L'opiniâtreté germanique est connue, et M. de Bismark doit juger que les circonstances ne sont pas mauvaises.

Le royaume d'Italie, fondé par la violation de tous les droits, toléré plutôt qu'accepté en Europe, n'a d'autre appui que le gouvernement de Berlin ; spoliateur du Pape, le Piémontais s'est mis au ban de la catholicité ; il y a une rupture entre lui et la conscience du monde chrétien. Ce n'est pas la France qui désormais verserait son sang pour la défense de l'unité italienne, œuvre de la démente bonapartiste. Le Piémontais, réduit au seul appui de l'Allemagne, n'aura

pas la puissance de se refuser à une demande de sa part quand cette demande sera positivement et résolument formulée : il sera condamné à tout subir. Et comme l'appétit allemand est très-vif, la nouvelle Italie, protégée par Berlin, ira loin dans la voie des complaisances forcées.

Le voyage de l'empereur Guillaume en Italie sera donc une date : un commencement d'asservissement à l'Allemagne, un redoublement d'hostilité contre le catholicisme. La Prusse ne fait rien pour rien ; elle protège, il faut qu'elle y trouve son compte. Elle s'est engagée dans une grande guerre contre l'Eglise, il lui importe d'avoir le concours du pays où se trouve le chef de cette Eglise, le concours du gouvernement déjà si coupable envers le Pape et qui peut très-éfficacement aider Berlin dans l'exécution suprême de ses projets. Il y eut un temps où le césarisme germanique faisait et dé faisait les pontifes de Rome, ce qui n'empêchait pas l'Eglise de retrouver toujours ses vrais chefs. Des desseins de cette nature sont entrés dans la cervelle de M. de Bismark ; la collaboration du gouvernement italien lui serait fort utile. L'éventualité de la vacance du Siège apostolique occupe beaucoup sa pensée ; elle aura sa place dans les entretiens de Milan.

Conséquences à jamais déplorables de la politique bonapartiste ! Le trouble du monde chrétien par la ruine de la souveraineté pontificale, l'unité allemande enfantée par l'unité italienne et produisant nos catastrophes et notre déchéance nationale, l'influence germanique en Italie substituée à toutes les influences et surtout à la nôtre, le rétrécissement du cercle de la défense de notre territoire mutilé, rétrécissement aggravé par l'accroissement certain des défenses d'un ennemi puissant sur des points qui jusqu'ici lui avaient été fermés, voilà les fruits d'une politique que nous nous honorons d'avoir toujours combattue, et dont nos « libéraux » portent l'écrasante responsabilité. Les Français qui aiment leur patrie ne s'en consolent pas, et les Italiens qui aiment l'Italie s'attristeront des humiliations

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## TOUJOURS SEUL, SEULE PARTOUT

HISTOIRE D'UN COURONNEMENT.

(Suite.)

Liska comprit, et, sans se le faire dire positivement, elle se hâta d'étaler sur la table une belle nappe de toile bise imprégnée de la senteur des brins de lavande, plaça trois couverts : assiettes de terre émaillée et à fleurs, brillantes comme des miroirs, cuillers d'étain, fourchettes et couteaux de fer qui avaient l'éclat de l'argent poli ; puis elle servit le souper, composé du potage traditionnel, de viande froide et de fruits de la saison.

Au moment où la jeune femme invitait les convives à s'asseoir, l'heure sonna à l'horloge de la cathédrale.

— En vérité, Liska a bien calculé son temps pour nous servir, observa son père ; nous pouvons nous regarder comme des invités au palais, car voici précisément l'instant où la reine se met à table pour souper ; ne commencerons-nous pas par boire à sa santé, capitaine ?

— Oh ! de grand cœur, reprit vivement l'invité.

Liska emplit les verres, et ce fut d'une voix singulièrement émue que le capitaine Hermann dit avec les deux autres convives : — A la santé de la reine !

Durant ce repas du soir, il fut naturellement question des fêtes du lendemain. A mesure que l'entretien se prolongeait, la jeune femme devenait pensive, son charmant visage prenait de plus en plus une expression de tristesse ; des soupirs, qu'elle s'efforçait d'étouffer gonflaient sa poitrine, et, finalement, elle eut des larmes dans les yeux.

Ses voisins de table, qui, depuis un moment, voyaient avec inquiétude sa physionomie s'assombrir progressivement, la pressèrent de questions pour lui faire avouer la cause de ce chagrin qu'ils supposaient venu subitement.

— Non, dit-elle, ce n'est pas la première fois que je soupire et que je pleure en pensant aux belles cérémonies qui auront lieu demain à Presbourg ; hier au soir, Thaddée et moi, nous nous réjouissions d'aller les voir ensemble ; mais voilà que le patron dont il conduit les bateaux de marchandises sur le Danube l'a forcé de partir ce matin pour descendre avec un chargement jusqu'à Komorn. Quand il reviendra, tout sera fini depuis huit jours, et je n'aurai rien vu !

— Sans doute, ce départ est fâcheux pour toi, reprit le père de Liska ; mais, après tout, puisque je suis là, tu ne seras pas privée de voir la fête.

La jeune femme sourit tristement et répartit :

— Je connais Thaddée ; il n'y prendrait pas de plaisir sans moi.

— Il ne s'agit pas de Thaddée, mais de toi.

— Moi, je suis comme lui.

— Enfant, te voilà bien malheureuse, n'est-ce pas ? Pense donc à notre reine qui, pour venir recevoir ici la couronne, a été forcée de laisser son mari à Vienne. Que ferais-tu donc à sa place ?

Liska releva la tête et dit avec fermeté :

— Je ne me laisserais pas couronner.

Étienne Matthiany haussa les épaules. Quant au capitaine Hermann, il regarda avec attendrissement celle qui venait de parler ainsi ; puis il détourna la tête pour essuyer ses paupières humides d'émotion.

Le souper se termina comme il avait commencé, c'est-à-dire par le choc des verres à la santé de la reine et à la prospérité de la Hongrie ; puis Liska, sur le conseil de son père, disposa la plus belle chambre de la maison, celle du ménage, pour le coucher du capitaine ; il se défendit de l'accepter, assurant qu'il ne voulait déranger personne ; mais il fut forcé de céder à l'insistance de l'obligeante jeune femme.

— Si mon mari était ici, dit-elle, je ne vous offrirais pas notre chambre, attendu qu'après une journée de fatigue, il a besoin du repos de la nuit, et Thaddée ne dort bien que dans son lit.

— Mais vous ?

— Ne vous inquiétez pas de moi ; nous avons deux petites pièces là-haut ; mon père en occupe une, je me dresserai un lit dans l'autre.

Liska se préparait à arranger les choses comme elles venaient d'être réglées, quand deux petits coups frappés rapidement à la porte de la rue, et bientôt suivis d'un troisième plus retentissant, lui firent pousser un cri de joie :

— C'est lui ! dit-elle, et, comme folle de ravissement, elle s'élança vers l'escalier.

— Est-ce votre gendre ? demanda le capitaine.

— Cela va sans dire, riposta le père de Liska ; est-ce que ma fille courrait ainsi au-devant d'un autre ?

C'était en effet Nicklas Thaddée, un beau et robuste gars, au parler franc comme le regard, à la figure avenante. Avant d'entrer dans la salle où l'on venait de souper, il savait déjà par sa femme qu'il y avait un locataire chez lui. Il fit au capitaine un accueil cordial, et expliqua en quelques mots le motif de son retour inespéré, tandis que Liska, alerte et souriante, rapportait sur la table les restes du souper, et disposait le couvert de son mari.

— J'étais parti ce tantôt, dit-il, avec plus de regret encore que d'habitude ; je ne chantais même pas pour m'éloigner, comme cela m'arrive presque toujours quand je quitte la maison.



et des maux réservés à leur pays ; ils ont connu l'indépendance et la gloire avec le Pape tranquille et libre, ils connaîtront l'abaissement, la servitude nationale avec le Pape prisonnier ou errant sur la terre, avec les protecteurs allemands. Une seule chance de salut reste à l'Italie, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore : cette chance est la renaissance française. Quand il y aura une grande France, il y aura un Pape maître chez lui, et, quand le Pape aura ressaisi son sceptre de roi, c'est que le respect du droit et l'ordre auront triomphé partout.

POUJOLAT.

## Chronique générale.

Des renseignements reçus de province, il ressort que le péril grandit chaque jour, non pas seulement des efforts du parti républicain, mais des malentendus qui naissent entre les éléments conservateurs. Les populations rurales, notamment, sont affolées par les subtilités et la confusion que provoquent les disputes sur la clause de révision. Si l'on ne place pas un peu les candidatures sur le terrain personnel, sur celui des services rendus et des intérêts à représenter, les campagnes voteront au hasard.

Les réunions que tiennent les notabilités conservatrices dans leurs départements, en vue de préparer les prochaines élections, n'aboutissent qu'à des résultats jusqu'à présent à peu près négatifs. Dans plusieurs d'entre elles, on a refusé de passer à un essai d'organisation électorale, sous prétexte qu'on ne savait encore si l'on aurait affaire au scrutin de liste ou au scrutin d'arrondissement, et que, suivant le cas, le mode d'organisation devait varier.

C'est là une erreur énorme et dont les conséquences pourraient être déplorables. Il est très-facile de créer des comités départementaux, par exemple, ainsi composés qu'en cas de retour au scrutin d'arrondissement, ils puissent se diviser d'eux-mêmes en autant de comités locaux qu'il y aurait de circonscriptions. Il suffit pour cela de composer équitablement le comité départemental de membres appartenant à tous les arrondissements.

On parle de certaines réunions tenues récemment dans les départements par les notabilités radicales qui, probablement, ont été aujourd'hui portées à la connaissance du gouvernement.

Dans ces réunions, on aurait affiché l'espoir, non seulement de voir tomber M. Buffet à la rentrée, mais encore d'amener la retraite du maréchal de Mac-Mahon.

On lit dans la *Gazette des campagnes* :

« Il y a trois jours, le prince d'Orange, futur roi de Hollande, visitait Paris. Contemplant avec un juste sentiment d'horreur les ruines de l'Hôtel-de-Ville et du palais du quai d'Orsay, il ne pouvait comprendre par quel mystère de folie le parti qui avait pro-

voqué de telles monstruosités trouvait tant de sympathies dans la ville qui se pose en reine du monde civilisé. Un pareil phénomène de pathologie morale confondait le prince voyageur. Il comprenait ce que nous disions il y a trois ans : ce n'est pas un conseil municipal qu'il fallait donner aux Parisiens, c'est un conseil judiciaire.

» Par l'élection du citoyen Engelhardt, la République radicale a voulu nous montrer que pour elle la capacité n'est rien, la soumission au mot d'ordre est tout. C'est ainsi que fut faite la Commune de 1792. »

Toutes les polémiques se tournent en protestations contre la note parue à l'*Officiel* au sujet de la taxe de 3 0/0 sur les parts de sociétés en nom collectif. Les chambres de commerce de Nancy et de Boulogne-sur-Mer ont été les premières à faire parvenir leur protestation. Cet exemple, dit-on, sera suivi par nos principales chambres de commerce. Cette question promet de donner lieu à de vifs débats.

ENCORE UNE ÉVASION.

On écrit de Nouméa, 4<sup>e</sup> août, au XIX<sup>e</sup> Siècle :

« Depuis le départ de Rastoul, nous avons eu cinq autres évasions au Mont-d'Or.

» A la presqu'île Ducos, une bande de six déportés se sont emparés du canot du commandant territorial et se sont échappés.

» En voici maintenant une autre qui s'est accomplie dans des circonstances toutes particulières.

» Le courrier des îles Fidji devait partir de Nouméa à 11 heures. A 9 heures, un monsieur bien mis se présente au bureau du directeur de l'intérieur, avec un sac de nuit, un parapluie et d'autres accessoires. Il explique qu'il arrive de Labrousse, qu'il s'appelle Leloup, qu'il doit partir pour les Fidji, qu'il n'a pas eu le temps de se faire afficher (on doit se faire afficher quarante-huit heures à l'avance quand on veut quitter le pays), et il demande un ordre d'embarquement. Il l'obtient, se rend à bord du steamer, et le bateau part...

» Une demi-heure après, on s'aperçoit que c'était un déporté. On fait chauffer aussitôt le *Coillogon*. Peine inutile. Le fugitif avait quatre heures d'avance quand le *Coillogon* a levé l'ancre. On a su quelques jours après que ce déporté a ouvert un magasin à Levuka, aux Fidji. »

## Etranger.

ITALIE.

L'empereur d'Allemagne est parti le 17 de Baden-Baden pour accomplir son voyage en Italie. Le prince de Bismark ne l'accompagne pas. Jusqu'au commencement de la semaine dernière, le chancelier avait con-

servé l'espoir d'aller aussi à Milan saluer le roi Victor-Emmanuel, mais les médecins en ont décidé autrement. Le voyage et l'entrevue des deux amis couronnés perdront dès lors beaucoup de leur importance. On parlera politique, et on ne décidera rien. Au lieu d'une sorte de congés, ce ne sera plus qu'une simple promenade, dont les Italiens pourront se montrer satisfaits, à cause des fêtes qu'elle leur promet. Dans le fond, ces fêtes seront impuissantes, croyons-nous, à leur faire oublier l'absence de l'homme d'Etat allemand, qui complète si bien son maître qu'on ne les comprend guère l'un sans l'autre.

La ville de Milan est heureuse d'avoir été choisie comme le théâtre où vont s'échanger de si vives protestations d'amitié entre les souverains. Une proclamation porte que « cet événement solennel résume l'histoire des deux nations et doit accélérer le progrès de la civilisation. » A la façon prussienne ! Nous n'en serions étonnés qu'à demi, mais nous sommes de ceux qui ne voient point dans cette perspective le *nec plus ultra* de la félicité des peuples. L'Italie pourrait bien s'en apercevoir à son tour.

A Milan, l'affluence des étrangers est très-considérable. Les hôteliers surpris par cette affluence dès le 16, dit la *Gazette de Turin*, ont manqué de provisions le soir. Cinquante boulangeries situées dans le centre de la ville ont reçu l'ordre de se tenir ouvertes toute la nuit. Les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville qui donnent sur le cours ont été, depuis le 15, louées 150 francs chacune.

Les prix pour la soirée de gala à la Scala ont encore augmenté. 400 fr. les loges du 5<sup>e</sup> rang, 600 celles du 4<sup>e</sup>, 800 fr. les loges du 3<sup>e</sup> rang ; tels sont les prix courants. Les loges de premier et de second rang n'ont plus que des prix hors de toute mesure. On a refusé 1,300 fr. pour les avant-scènes du premier rang. Les fauteuils ont monté à 60 fr. officiellement, mais l'agiotage chassé par la porte est rentré par la fenêtre, et ils se vendent 400 fr.

BAVIÈRE.

A la suite du vote de l'adresse par la nouvelle majorité, tous les ministres ont donné leur démission. La dépêche qui nous apportait hier cette nouvelle ne dit pas si cette démission a été acceptée par le roi.

Le jeune souverain de la Bavière se trouve en ce moment dans une situation assez embarrassante. Il faut qu'il prenne un cabinet dans la nouvelle majorité, s'il ne veut pas se brouiller avec le Parlement ; mais alors il se brouille avec la Prusse, qui ne veut pas voir arriver au pouvoir le parti de l'autonomie nationale. Ou bien il faut qu'il rende un décret de dissolution de la Chambre ; mais alors il se met en lutte avec le pays, qui lui renverra un plus grand nombre d'opposants.

La situation de la Bavière serait, dit-on, la vraie raison qui a retenu M. de Bismark en Prusse.

sa sentence :

— Attendu que les circonstances ont permis d'élever de beaucoup le prix de chaque logement, il sera fait estimation de celui du capitaine ; et s'il est prouvé qu'il l'a payé trop cher, on gardera néanmoins son carolus, pour boire la différence à la santé de la reine.

Liska annonça que les lits étaient prêts, et les deux voisins de chambre à coucher montèrent à l'étage supérieur.

On s'était promis en se séparant de se tenir prêts le lendemain à parcourir ensemble la ville au premier coup de canon tiré de la citadelle.

Au point du jour, le canon se fit entendre ; le capitaine Hermann et Étienne Matthiany, éveillés depuis longtemps, descendirent chez le jeune ménage ; ils trouvèrent Liska et Thaddée encore en habits du matin, et nullement disposés à en revêtir d'autres.

— Paresseux ! s'écria leur père, vous voulez donc vous faire attendre ?

— Ne nous attendez pas, dit le mari ; Liska et moi nous avons pensé que les plus belles fêtes ne valaient pas pour nous le bonheur de passer ici la journée ensemble. Ainsi, amusez-vous bien ; nous restons chez nous.

III.

Bien qu'elle fût très-matinal, l'heure à laquelle Étienne Matthiany et le capitaine sortirent de la

SERBIE.

Le président du conseil, M. Kaljevitch, en présentant le nouveau ministère à la Skoupschtina, a prononcé le discours suivant :

« Frères ! Nous savons tous au milieu de quelles conditions nous nous trouvons. La difficulté de la situation ne permettrait même pas à une puissance bien supérieure à la nôtre d'avoir trop de confiance en elle-même. Mais la sainteté du devoir patriotique augmente en de pareils moments la fermeté de la volonté et inspire une force qui se réchauffe et se fortifie au contact du sentiment unanime de la nation. Sauvegarder en de pareilles circonstances l'honneur et la dignité de la Serbie, notre chère patrie, qui est l'espoir des frères souffrants, développer les intérêts serbes et avoir soin de l'avenir du peuple, tel est notre devoir à tous. Ce devoir doit aussi être considéré comme un devoir sacré du gouvernement princier.

» C'est pourquoi, sans nous exagérer nos forces, nous avons osé répondre à l'appel de notre prince, en nous appuyant d'une part sur la confiance du prince qui nous est précieuse, et en comptant d'autre part sur votre concours patriotique. Le fardeau dont nous nous sommes chargés est lourd, mais, honorés représentants du peuple, si vous nous aidez à le porter avec autant de résolution que nous en avons mis à l'accepter, nous pouvons espérer qu'un jour nous serons en état de dire, la tête haute, au prince et à la nation :

» Vous avez eu confiance en nous et nous ne vous avons pas trompés. La Serbie a obtenu de nous ce que nous pouvions lui donner dans la situation actuelle. Travaillons à l'unisson pour la prospérité et le bonheur de la nation serbe et de son prince Milan. Alors, avec l'aide de Dieu, tout ira encore pour le mieux. Vive le prince ! vive la nation ! »

La Skoupschtina a répondu à ce discours par le cri de : Vive le prince ! vive la nation !

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le général de brigade L'Hotte, membre de la commission des manœuvres de la cavalerie, vient d'être appelé au commandement de l'École de cavalerie de Saumur.

La nomination du général L'Hotte à la tête de l'École de cavalerie a été accueillie avec la plus vive satisfaction. M. L'Hotte, autrefois colonel commandant le manège, a laissé le meilleur souvenir de son passage à Saumur. Depuis qu'il nous a quittés, il a toujours été chargé par le ministère d'études spéciales sur la cavalerie.

Envoyé en mission auprès des cours allemandes, le général L'Hotte a étudié l'organisation des cavaleries étrangères et a appliqué à la nôtre ce qu'elles pouvaient avoir de bon et de praticable.

— Moi, je ne chante guère ces jours-là, observa Liska.

— Non, tu pleures, cela revient au même, riposta Thaddée ; puis il continua... Le patron, qui avait des comptes à régler à Komorn, et pour qui il n'y a pas de fêtes qui tiennent quand il s'agit d'affaires, accompagnait le chargement ; il voyait bien que j'avais en moi quelque chose de noir qui me gênait pour être comme il faut à mon ouvrage. Cela l'inquiétait ; aussi, arrivé à Kerlboung, où il y a une passe difficile, il fit amarrer le bateau et sauta à terre. Je restai plus d'une heure à l'attendre et à maudire pour la première fois mon métier. Dame ! Je pensais à la peine qu'il y avait aussi chez nous. Enfin le patron revint ; il ramenait avec lui deux braves mariners de notre connaissance : « Je t'ai trouvé des remplaçants, me dit-il, car je me défie de toi aujourd'hui. Va te réjouir à Presbourg pendant les fêtes ; mais cela te coûtera bon : tu perds ton voyage et tu auras à payer celui de ces deux hommes. » Ai-je eu tort d'accepter, Liska ?

— Une autre ménagère dirait peut-être oui ; moi je l'embrasse. Et, l'action suivant aussitôt la parole, elle sauta au cou de son mari.

— Hum ! grommela le père, ces deux mariners à payer ! c'est acheter bien cher le plaisir de voir ensemble les fêtes du couronnement.

Le capitaine, saisissant au vol ces paroles, ouvrit sa bourse, en tira un carolus d'or et le présenta à

Thaddée, qui s'était mis à table et dépêchait gaillardement son souper.

— Ceci, dit-il, sera suffisant sans doute pour vous acquitter envers vos remplaçants.

A ce mouvement d'une générosité qu'elle trouvait exagérée, Liska fit une exclamation, et Thaddée un geste de refus.

— Nous n'avons pas fait de convention à propos du logement, observa le capitaine ; j'ai le droit d'y mettre le prix que je veux.

— Pardon, objecta le mari, il y a à rabattre sur ce prix-là, attendu que si ma femme avait pu prévoir mon retour, elle ne vous eût pas cédé la chambre du ménage.

— Je savais cela : aussi ne me reste-t-il plus qu'à prier mon aimable hôtesse de dresser à mon intention le lit qu'elle se destinait dans l'une des deux pièces d'en haut qui est libre ; votre père et moi nous serons voisins.

— Mais, insista le gendre du vieux sous-officier, puisque le logement n'est plus le même, vous devez payer moins cher.

— Qu'importe ? le prix ne peut pas changer ; c'est moi qui l'ai fixé. Au surplus, termina le capitaine, je m'en rapporte sur ce point à l'honorable Étienne Matthiany, arbitre conciliateur de tous les différends.

Rappelé à son rôle favori de magistrat, le bonhomme prit son air le plus grave et formula ainsi

maison du jeune ménage, déjà cependant la foule endimanchée, se divisant en deux courants principaux, affluait, d'une part, dans les rues qui montent au château royal, et de l'autre, se dirigeait du côté de la cathédrale. A toutes les fenêtres flottaient des bannières aux couleurs de l'Autriche, aux armes de la Hongrie.

Partout le mouvement de la grande journée était commencé ; à chaque pas, les promeneurs étaient forcés de s'arrêter et de se ranger pour faire passage à de brillantes cavalcades de dames et de seigneurs qui se rendaient chez la reine. A ces cavalcades succédaient des régiments entiers marchant musique en tête, enseignes déployées. Les piétons, retardés par ces rencontres et brusquement refoulés des deux côtés du pavé, jetaient alors des regards jaloux vers les curieux privilégiés qui se pressaient depuis les premières heures du jour dans les tribunes dressées sur la voie publique.

A la demande du capitaine Hermann, ce fut dans la direction du château que son guide le conduisit ; mais chacun d'eux, marchant côte à côte et du même pas, avait une préoccupation absolument contraire.

(La fin au prochain numéro.)



M. L'Hotte est en grande partie l'auteur de la nouvelle théorie de cavalerie mise à l'étude et à l'essai dans plusieurs régiments.

### Jeanne de Laval.

L'érection de la statue de Jeanne de Laval sur la place publique des Rosiers a été l'occasion d'une fête magnifique dont le souvenir ne s'effacera pas de la mémoire de tous ceux qui en ont été témoins. M. Tessié de la Motte, maire des Rosiers, avait eu la bonne inspiration de convier à cette fête les autorités de toutes les communes de la Vallée, et les populations qui jouissent encore des bienfaits de Jeanne de Laval se sont empressées d'accourir pour célébrer sa mémoire.

Voici en quels termes M. Tessié de la Motte a rappelé la sollicitude de la femme du bon roi René pour les habitants de cette partie de l'Anjou, si chère à son cœur :

« Mes chers administrés,

« Je vous ai tous convoqués ici pour assister à l'inauguration, sur la fontaine publique, de la statue de Jeanne de Laval.

« Je nommerai cette fête la fête de la reconnaissance ; se rappeler les noms des bienfaiteurs de son pays est un des plus grands, des plus nobles devoirs de l'homme.

« Permettez-moi de vous faire connaître Jeanne de Laval, la bienfaitrice de notre fertile Vallée.

« Elle épousa, le 9 septembre 1454, René d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile, qui lui laissa après sa mort le comté de Beaufort.

« Ce grand domaine était souvent envahi par les eaux ; notre beau pays contenait alors peu de terres cultivées, le reste était couvert de marais et d'épaisses forêts. Jeanne de Laval, connue dans l'histoire par sa piété, sa beauté, son intelligence et sa bonté, songeait à améliorer le sort de ses vassaux ; elle les convoquait chaque année à son château de la Ménitrie, pour les encourager à consolider les travaux de la Levée, commencés sous le règne de Louis-le-Débonnaire, et augmentés sous Henri II. Par un édit du 2 mai 1474, Jeanne de Laval, pour les récompenser de leurs efforts, continua à leur octroyer le droit de pacage pour tous leurs bestiaux sur les communaux ; elle leur abandonna la seconde herbe de ses prés : on peut donc dire que nous devons le commencement de notre grande richesse à Jeanne de Laval.

« De nos jours, en 1823, l'honorable M. Deburon étant maire des Rosiers, un partage de ces communaux fut fait entre les quatorze communes du comté de Beaufort ; mais ces terres étaient restées incultes.

« En 1833, l'honorable M. Gauja, alors préfet de Maine-et-Loire, homme actif, intelligent et dévoué aux intérêts du département, comprit l'importance du défrichement de ces terres. Il fit appeler auprès de lui quelques maires de l'ancien comté de Beaufort, entre autres M. Bériveau, maire de Beaufort, M. Joulain, maire de Saint-Mathurin, auxquels je fus adjoint. Il nous demanda notre appui et notre concours pour arriver au défrichement de ces terres si productives. Vous savez tous quelle richesse ces travaux ont donnée à votre fertile Vallée. Ainsi, mes chers administrés, ce beau pont qui relie les deux rives de la Loire, ce qui qui préserve notre bourg des grandes eaux, les routes qui couvrent notre commune, nos écoles si bien organisées, nos salles d'asile pour l'enfance et pour la vieillesse : toutes ces grandes améliorations, qui font la prospérité et la gloire de notre commune, ont pris leur source dans les bienfaits de Jeanne de Laval. Que vos cœurs se réunissent au mien, et que tous ensemble nous rendions hommage à notre première bienfaitrice, en inscrivant au pied de sa statue :

A JEANNE DE LAVAL,

LES HABITANTS DES ROSIERS RECONNAISSANTS.

« Il me reste maintenant un autre devoir à remplir, celui de remercier, dans mon nom et celui du Conseil municipal, l'artiste distingué, M. Charron, qui a reproduit avec tant de talent la statue de Jeanne de Laval. »

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens que, cette année, comme les années précédentes, des cours d'adultes auront lieu à l'École mutuelle.

Ces cours s'ouvriront le mardi 2 novembre prochain.

Saumur, le 19 octobre 1875.

Le Maire, LECOY.

**Théâtre d'Angers.** — Demain jeudi, au Grand-Théâtre d'Angers, aura lieu la première représentation de *Fleur de Thé*, opéra-bouffe en 3 actes, musique de Charles Lecocq. Il y a six ans (septembre 1869), cette pièce obtint un immense succès à Saumur, où elle eut plusieurs représentations consécutives. Nous espérons que M. Emile Marck n'hésitera pas à venir jouer *Fleur de Thé* sur notre scène.

L'APPEL FUTUR DES RÉSERVISTES.

M. le ministre du commerce et de l'agriculture a adressé la lettre suivante à M. le vicomte de Trivier, à Lyon :

« Monsieur,

« M. le ministre de la guerre, auquel, comme je vous en ai informé par ma dépêche du 11 septembre dernier, j'ai transmis la lettre que vous m'aviez adressée et dans laquelle vous demandiez s'il ne serait pas possible 1° de fixer l'appel des réservistes, dans les pays viticoles, à une époque de l'année autre que celle de la cueillette des raisins ; 2° d'accorder des ouvriers militaires pour la vendange comme cela a lieu pour la moisson, vient de me faire savoir qu'il a invité MM. les généraux commandant les corps d'armée à examiner, de concert avec les préfets et les conseils généraux, quelle serait, pour les appels des réservistes à faire dans l'avenir, l'époque la plus favorable dans chaque région au point de vue des intérêts agricoles et viticoles. Il pense donc que satisfaction pourra être donnée à l'avenir à ce premier point de la demande que vous avez présentée.

« D'autre part, M. le ministre de la guerre a fait connaître aux commandants de corps d'armée que les militaires pourront, lorsque la demande en sera faite, et pourvu que cette mesure ne présente aucun inconvénient sérieux au point de vue du service et de l'instruction, être mis à la disposition des viticulteurs pour les travaux de la vendange, dans les conditions arrêtées pour les travaux de la moisson.

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ces deux décisions qui répondent aussi complètement que possible à la réclamation que vous avez adressée.

« Recevez, etc. »

On sait qu'un casier administratif électoral doit être fourni au chef-lieu de chaque arrondissement au moyen de bulletins mentionnant toutes les condamnations qui emportent la déchéance des droits électoraux ; le ministre de la justice vient de donner des ordres pour que ce casier contienne aussi les jugements de faillite, et cela à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875, c'est-à-dire rétroactivement.

Un habitant de la commune de Pugny (Deux-Sèvres), arrondissement de Parthenay, vient de mourir de la rage.

Le 10 septembre, le sieur P. Talon, domestique de ferme du maire de Pugny, aperçut, dans un pré de la ferme, un chien de mauvais mine qui poursuivait les bestiaux. Sans hésiter, il court sur cet animal avec un bâton ; mais, au moment où il allait l'atteindre, il glisse et tombe. Le chien profite de cette chute pour lui faire une profonde morsure à la main. Talon se relève, saisit le chien dans ses bras pour l'étouffer, et le tient fortement serré jusqu'au moment où l'on vient à son aide. Le chien fut alors assommé.

On sait que le seul et unique moyen de se préserver de la rage, quand on a eu le malheur d'avoir été mordu par un chien hydrophobe, est la cautérisation au fer rouge. En attendant, on doit faire saigner la plaie, la sucer ou tout au moins la laver avec de l'eau.

Talon, au lieu de se rendre en hâte chez un médecin, courut chez un guérisseur, une espèce de sorcier qui jouit d'un grand crédit, parce qu'il a traité des gens qui avaient été mordus par des chiens supposés enragés. Ce guérisseur, qui habite la commune de Saint-Porchaire, près de Bressuire, fit avaler au domestique son remède, en l'assurant qu'il n'avait plus rien à craindre.

Ce ne fut que 28 jours après la morsure que les premiers symptômes de la rage se

manifestèrent et furent suivis de crises affreuses. Le malheureux se débattait dans d'affreuses convulsions ; il avait horreur de l'eau et le moindre bruit le terrifiait. Il resta cinq jours dans cette atroce situation et expira, enfin, dans une dernière crise nerveuse.

Que cette mort soit donc un avertissement pour les personnes mordues par des chiens qu'on est porté à croire atteints d'hydrophobie. Il faut avoir recours de suite à la cautérisation. Il faudrait aussi que les maîtres veillent sur leurs chiens, et comme la rage est toujours précédée de symptômes significatifs, ils devraient les faire abattre. La négligence, en pareille circonstance, est un crime.

On écrit de Niort au *Droit* :

« Le journal *le Figaro* rapportait, il y a huit jours, une horrible histoire d'un enfant de onze ans qui, dans notre département, aurait étouffé un bébé de quelques jours. Pensant que la justice pourrait seule éclaircir cet effroyable mystère, nous avons tenu à attendre qu'elle eût terminé son œuvre pour parler d'un événement de nature à impressionner vivement les esprits.

« Les époux Boissinot, cultivateurs à Cirrière, arrondissement de Bressuire, ont perdu subitement, il y a plus de deux mois déjà, un enfant âgé de cinq jours. Ni médecin ni sage-femme n'avaient assisté à l'accouchement de la mère, et l'enfant fut inhumé sans qu'aucun praticien fût appelé à constater dans quelles conditions la mort était survenue.

« Toutefois, la femme Boissinot, pensant que cette mort n'était pas naturelle, ne cessait de répéter à sa fille, âgée de six ans, et à son jeune domestique, Berthelot, âgé de onze ans :

« Qu'avez-vous fait à mon pauvre petit ? Bien sûr que vous lui avez fait du mal la veille de sa mort, quand je vous ai laissés seuls avec lui... »

« Il y a quinze jours environ, la petite fille prétendit que le petit valet avait, en effet, pressé bien fort sur l'estomac de l'enfant. Le jeune Berthelot en serait alors convenu, suivant ses maîtres, et ceux-ci portèrent plainte. Mais, arrêté et incarcéré à Bressuire, l'inculpé rétracta son aveu qui, du reste, avait été plutôt facile que formel.

« D'autre part, les constatations médicales faites deux mois après l'inhumation n'ont pu établir d'une façon précise à quelle cause la mort de l'enfant devait être attribuée. Aussi une ordonnance de non-lieu a-t-elle été rendue tout récemment en faveur de Berthelot.

« Il peut évidemment subsister encore quelques doutes, mais il nous est du moins permis d'espérer qu'il n'y a pas lieu de croire à cette monstruosité d'un assassinat commis, sans aucun mobile appréciable, par un enfant de onze ans.

« Le prétendu conseil donné à l'inculpé par un de ses camarades, un peu plus âgé, d'étouffer quelqu'un des enfants de ses maîtres pour diminuer leurs charges de famille, paraît, d'ailleurs, controvérsé. C'eût été une abomination de plus à enregistrer dans cette horrible affaire ! »

### Faits divers.

On écrit de Limoges :

Hier est mort, à Limoges, M. Sixt, Antoine, âgé de 31 ans, chef de chantier à la compagnie des fontaines.

Il y a juste aujourd'hui huit jours, M. Sixt avait fait une abondante récolte de champignons, de l'inocuité desquels il n'était probablement pas très-assisuré.

En rentrant chez lui, il remit ces champignons à sa femme, qui se hâta de les faire cuire pour le dîner.

Pendant que la femme Sixt épluchait ces dangereux cryptogames, elle remarqua que quelques-uns d'entre eux avaient une vilaine apparence et étaient gluants. Elle en fit l'observation à son mari qui la raille de ses craintes et ajouta : « Eh bien, si tu n'en veux pas, je les mangerai seul ! »

Cependant, les champignons furent préparés ; et l'homme et la femme en mangèrent au dîner commun.

Mal en prit à Sixt qui en mangea beaucoup ; et, comme il en restait, il les conserva et les emporta le lendemain à son chantier où il acheva de les manger.

Le lendemain matin en se levant, la femme Sixt se rendit à la rivière où elle voulait laver du linge. Elle y était à peine arrivée qu'elle éprouva de violentes coliques, que sa face devint violette, puis verdâtre. Tous les symptômes de l'empoisonnement commençaient à se manifester.

Les femmes qui étaient avec elle au lavoir s'empressèrent de venir à son secours. On ramena cette malheureuse chez elle. Bientôt les vomissements arrivèrent, et c'est grâce à eux si la femme Sixt est encore au nombre des vivants.

Le soir, Sixt en revenant de son travail apprit l'indisposition de sa femme et ne s'en montra pas ému outre mesure, croyant à ne simple indisposition.

Ceci se passait samedi soir. A peine Sixt fut-il assis auprès du lit de sa femme que lui-même fut pris d'affreux vomissements. Il passa la plus horrible nuit, résista au mal et eut l'imprudence de n'appeler un médecin que le lundi matin. L'homme de l'art constata aussitôt que Sixt était empoisonné. Et tous les efforts qu'il a pu faire pour l'arracher à la mort ont été inutiles.

\*\*\*

Nous lisons dans *l'Unité française*, de Grenoble, du 15 octobre :

« La neige est tombée cette nuit en grande quantité sur nos montagnes ; celles qui dominent Sassenage sont toutes blanches, le mont Eynard n'a jamais eu, à pareille époque, un manteau d'hermine aussi éclatant. L'hiver s'annonce, dans nos contrées, d'une façon par trop précoce, et nous fait redouter avant peu une saison des plus rigoureuses. De tous côtés, on nous signale des passages d'oiseaux voyageurs tels que canards, grues et oies sauvages qui, d'ordinaire, ne visitent nos parages qu'à une époque plus reculée. »

\*\*\*

Un épouvantable incendie a éclaté dans les bâtiments de l'école normale de Colmar.

Au moment où toute la toiture de l'école était presque consumée, plusieurs personnes se trouvaient dans une chambre où elles procédaient au sauvetage de linge et de meubles. Tout à coup un craquement formidable se fit entendre et le plafond s'écroula. Au même instant le plancher s'effondra et ensevelit les sauveteurs.

Les victimes sont : M. Mathias Bazz, père de six enfants ; M. Kiener, fils d'un agrégé près le tribunal de commerce ; M. Bugœuzlé et un ouvrier, M. Weber.

\*\*\*

*Une anguille phénoménale.* — On sait bien ce que vivent les perroquets et les carpes, témoin les fameuses centaines de Fontainebleau, mais combien de temps vivent les anguilles ?

Une anguille vit depuis vingt-six ans dans une auge en pierre, où l'on entretient continuellement un courant d'eau fraîche. Elle avait huit ans lorsqu'on l'a mise dans cette auge. Elle mesure actuellement près de 5 pieds de long et pèse plus de 5 kilogrammes. Elle pesait une demi-livre quand elle fut prise et placée dans l'auge où elle est aujourd'hui. On estime qu'elle avait huit ans à l'époque où elle fut capturée, ce qui ferait pour l'âge total de ce poisson trente-quatre ans. Sa nourriture se compose de petites truites, de tranches de foie et de sang coagulé.

\*\*\*

**L'ŒIL DE CHAT.** — Le paysan chinois, qui n'a ni montres ni pendules, demande l'heure à un cadran naturel qu'on ne devinerait pas facilement.

Ce cadran, c'est l'œil de son chat. Il prend l'animal, lui regarde la pupille et juge, par le degré de dilatation qu'elle présente, l'heure qu'il est, sinon durant la nuit, au moins depuis l'aurore jusqu'au crépuscule.

Tout le monde sait que la pupille des races félines se contracte au jour et se dilate pendant les ténèbres ; mais il paraît que la contraction et la dilatation suivent avec tant de régularité les heures de la journée, qu'un regard exercé les devine à ce seul signe.

Au matin, la pupille est ovale, après avoir été ronde durant la nuit ; du matin à midi, elle rétrécit son diamètre jusqu'à devenir un simple trait, et de midi au soir, elle reprend insensiblement la forme ovale.

Pour les articles non signés : P. GODER.



Bibliographie.

LA REVUE DES JEUX DE SOCIÉTÉ.

Cette revue, unique en son genre, s'occupe spécialement des jeux d'esprit, poétiques, littéraires et scientifiques, des jeux de salon et de jardin, des jeux d'enfants, des curiosités et amusements de tout genre, en un mot, de tout ce qui peut intéresser, distraire et parfois instruire une réunion de famille ou une société composée de personnes intelligentes.

L'éditeur Schoen, Boulevard Maiesherbes, à Paris, vient de mettre en vente deux nouvelles danses de E. SIMONNOT: La Charmeuse, valse brillante, et La Fleur du Souvenir, polka-mazurka.

Nous ne doutons pas du succès de ces charmantes compositions de l'auteur des polkas Baya et Pâté de Chartres, qui ont fait les délices des salons parisiens, l'hiver dernier.

Pour recevoir franco, adresser à l'éditeur 2 fr. 50 pour la valse et 2 fr. pour la mazurka.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Cie, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur.

Comité des concours poétiques de Bordeaux.

APPEL AUX POÈTES.

Le Quinzième Concours Poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Démander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

Le troisième et dernier volume des Premiers Lundis, par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, darres, démangeaisons, chute des cheveux, etc.

Marché de Saumur du 16 octobre.

Table of market prices for Saumur on October 16, listing items like Froment, Seigle, Orge, Avoine, and various oils.

COURS DES VINS.

Table of wine prices, listing various wines from Saumur and other regions.

Table listing various goods and their prices, including items like Souzay, Champigny, and Varrains.

CHEMIN DE FER DE POITIERS Service d'hiver.

Table of train departure times for Saumur to Poitiers during winter, showing departure times for 6, 11, and 7 o'clock.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1875.

Large table showing stock market prices for Paris on October 19, 1875, including various bonds, shares, and commodities.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

Table of train departure times for Saumur to Angers and Tours during summer service.

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 42e ANNÉE (1874).

Prix du volume broché . . . 7 fr. » cartonné . . . 8 50

Étranger, suivant les conventions postales. On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1874. — Le volume 1874 (42e année), mis en vente le 5 décembre 1874.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix de l'abonnement: Paris, 7 fr. » Départements, 8 50 Étranger, suivant les conventions postales.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque. 1 volume broché . . . 7 fr. » Cartonné . . . 8 50

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol. Prix de chaque volume broché, 7 fr. 50

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Études de M. REULLIÉ, notaire à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), M. BAILLERGEAU, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), et M. BOUJU, notaire à Coron (Maine-et-Loire).

A VENDRE PAR ADJUDICATION, Qui aura lieu en l'étude de M. Bouju, notaire à Coron, Le dimanche 24 octobre 1875, à midi.

DEUX MÉTAIRIES Ci-après, savoir: 1° La métairie de CHEZ-DAVION, située en la commune de Veziens, contenant environ 28 hectares;

A CÉDER Pour la Saint-Jean prochaine, COMMERCE D'ÉPICERIE S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOUCHARD, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

A VENDRE UN FONDRE D'une contenance d'environ trente-deux barriques. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER Pour entrer en jouissance de suite, UNE MAISON Sise à Noyant, canton de Gennes, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie. S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A AFFERMER Pour la Toussaint 1876, LA FERME ET LES PRAIRIES DE L'ILE PONNEAU Appartenant à M. Chasseloup de Châtillon. (484)

M. SANZAY, notaire à Brézé, demande de suite un clerc capable de faire le courant d'une étude. (504)

ON DEMANDE DEUX EMPLOYÉS, dont l'un en mercerie et l'autre en épicerie, âgés de 25 à 30 ans. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.



LA SANTÉ PUBLIQUE Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

BANDAGES HERNIAIRES DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.